

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale annuelle  
de l'association Roya Expansion Nature  
qui s'est tenue à la Ca d'Breil, le samedi 1 février 2020 à 16h**

## **I. I. Bilan financier 2019**

Le bilan financier présenté par la trésorière est validé par un vote à l'unanimité.

## **II. Bilan moral 2019**

Le bilan moral présenté par les administrateurs est validé par un vote à l'unanimité.

Détails :

- **Biodiversité, air et Eau**

- Comités de pilotage des sites Natura 2000 en Roya : les comptes rendus ont été publiés sur les site internet de REN. Nous n'avons pu assister qu'à un comité sur deux (29/01 et 28/06)
- Organisation d'une réunion publique sur la ressource en eau à La Brigue le 7 juillet 2019 : il en ressort le besoin d'identifier les bons interlocuteurs.
- Rencontre avec les responsables de la MISEN à la DDTM sur la ressource en eau le 8 octobre. La prise de contact avec les divers organisme de gestion de l'eau avait été actée en AG 2019. La rencontre avec le chargé de mission de la MISEN a permis de comprendre le rôle des divers organisme, d'apprendre qu'il n'y avait plus de contrat de rivière, qu'il n'y avait plus non plus de réunion du CODEB, mais que la MISEN était le bon interlocuteur pour les questions d'approvisionnement en eau. Nous avons présenté le cas d'un agriculteur de La brigue. Il a été convenu que la MISEN contacterait les intéressés pour faire le point des possibilités.
- Qualité de l'air : suivi avec AtmoSud, dont REN est membre. Le rapport sur l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air est sorti en janvier 2019 (en ligne sur notre site). Les analyses conduites en Roya par Atmosud devaient mesurer l'impact du trafic routier et notamment celui des PL. Il avait été commandé par la DREAL PACA suite à nos actions contre le projet de doublement du tunnel routier du col de Tende. Comme au moment de la mise en place des équipements de mesure le trafic PL était fortement diminué par l'arrêté d'interdiction de circulation des plus de 19t, les résultats ne concernent que le passage des véhicules légers. Leur impact sur la qualité de l'air est mis en évidence, mais le rapport conclu que les taux de polluants sont inférieurs à ceux des agglomérations : ce à quoi on pouvait s'attendre au regard du nombre de véhicule/h. La publication du rapport nous a permis de communiquer sur la pollution du trafic routier par des interventions dans les media.

- **Bruit** : dépôt d'une intervention dans l'enquête publique sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des Alpes-Maritimes (PBE): demande d'inclusion de la RD6204 dans le PPBE.

Le PPBE a été approuvé par le conseil départemental, mais les remarques de REN n'ont pas été prise en compte (baisse de vitesse en ville, mesures sur le bruit des 2 roues...) et la RD6204 reste hors plan. Le compte rendu de la commission d'enquête est sur le site du CD06. [Lien sur le site du CD06](https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Deplacements/voirie/ppbe/dpt06_ppbe06_novembre_2019.pdf) ([https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Deplacements/voirie/ppbe/dpt06\\_ppbe06\\_novembre\\_2019.pdf](https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Deplacements/voirie/ppbe/dpt06_ppbe06_novembre_2019.pdf))

• **Tunnel du col de Tende :**

- Information sur les recours au Tribunal Administratif de Nice pour obtenir l'annulation de la DUP et de sa prorogation (recours de 2017) : le jugement du 31 décembre 2019 conclut au rejet. De même, le recours effectué contre la DUP par une personne physique, pour lequel il y avait le soutien de REN et de FNE, a été rejeté.
- Information sur la plainte auprès du procureur de la République. Le classement sans suite a été effectué le 28 septembre 2018 sans que REN en soit informé. Nous avons eu l'information suite à une relance en octobre 2019. L'objet de la plainte concerne les dépôts d'anhydrite sur le chantier et la non conformité des piliers du nouveau viaduc par rapport au vallon de la Ca.
- Point sur le chantier et sur les actions (courriers, interventions,...) : novembre réaction aux proposition de modification de projet par Edilmaco par une lettre au préfet ; septembre campagne de presse contre la reprise des travaux sans révision du projet.
- Actions sur le passage des poids-lourds de plus de 19t: courriers, intervention dans les médias, appels en gendarmerie.
- Point sur le jugement du 28 janvier 2020 suite aux recours contre l'arrêté des maires de la Roya interdisant le passage des plus de 19t : attente du jugement.

• **Déchets :**

- Suivi de la création du dépôt d'huiles à Piène. Après le signalement à la DDPP qui a déclaré le dossier en règle en mars 2019, nous avons questionné la DDTM. Contrairement à nos précédents contacts avec la DDTM, cette fois nous avons eu un interlocuteur qui a apporté des réponses à toutes les questions posées; il nous a assuré que l'entreprise qui crée ce site a respecté les procédures et que le site est conforme à la réglementation. Par contre les gestionnaire de la CARF du site Natura 2000, sur lequel est implanté le dépôt, n'ont pas daigné nous répondre.
- Préparation du groupe Zéro déchet et action sur compostage. L'adhésion à Zero Waste s'avère un peu compliquée. Nous avons donc choisi de privilégier le partenariat avec une association locale en cours de création. D'autre part le service environnement de la CARF contacté semblait intéressé par une démarche de sensibilisation du public sur le compostage.

• **Transition Ecologique:**

- Organisation d'une « chaine humaine » pour le maintien de la ligne ferroviaire. REN s'est rapprochée du Comité franco-Italien pour la défense de la ligne Nice/Cuneo et nous avons pu réunir le 7 décembre entre 50 et 100 personnes sur toutes les villes de la RD 60204 le long du parcours de la ligne. Cette manifestation a permis de communiquer sur l'importance du maintien du ferroviaire dans la transition écologique et dans l'économie de la Roya et des Paillons. Images en ligne sur notre site .
- Adhésion à l'association Objectif train de nuit (OTN). Association d'élus et de militants pour promouvoir des trains mixtes fret/voyageurs, de nuit. Deux projets dans les cartons : Barcelone/Marseille/Francfort et **Cannes/Vintimille/Breil/ Berne**. Nous étions présents à la manifestation du 6 octobre à Breil, avec des tracts pour OTN et des tracts pour le transfert de financement de la route vers le rail.
- Soutien à une nouvelle association en cours de création : Roya en Transition.

• **Dossier de demande de renouvellement de l'agrément préfectoral :**

- Charge de travail considérable, avec comme résultat un **renouvellement accordé pour 5 ans**.

• **Dossier SCoT de la CARF :**

- Le SCoT a été voté le 12 septembre 2019. Le bilan de notre participation en tant que personne morale associée aux débats est très décevant. Nous avons relevé des manques dans la prise en compte des menaces sur la biodiversité, de pollution de l'air, de l'insuffisance des transports

collectifs. Mais les rédacteurs ont ignoré nos demandes. Une phase de d'enquête publique devrait s'ouvrir sous peu.

• **Divers et communications:**

- Communication : nous avons publié 6 numéros des « Nouvelles de REN », en mars, juin, juillet, septembre, octobre, novembre ; nous étions présents avec un stand à la fête de la Brebis de La brigade en octobre; nous avons animé un débat au festival des passeurs d'humanité en Juin.
- Nous avons relayé une pétition contre le compteur linky
- Nous avons déposé une intervention à propos du transfert de financement route/rail, dans la convention citoyenne pour le climat.
- Actions prévues lors de la dernière AG qui n'ont pas été suivies : nous n'avons pas organisé de réunion lors du débat national comme prévu, faute de soutien dans les communes. Nous n'avons pas enquêté sur les stratégies de lutte contre l'incendie à partir d'un exemple sur Piène-Haute (situation de débroussaillage impactante décrite par un membre de l'association).

### **III. Proposition d'actions 2020**

#### **Les propositions suivantes ont été adoptées à l'unanimité**

- Poursuite des actions en faveur de la révision du tunnel routier du col de Tende et du transfert de financement de la route vers le Rail.
- Participation à l'enquête publique sur l'adoption du Scot de la CARF.
- Actions sur la qualité de l'air, de l'eau, la biodiversité, le bruit dont : participation à l'application du règlement européen sur les Zones Soumises à des Contraintes Naturelles Importantes ou Spécifiques ; participation aux dossiers de sécurisation des berges de la Roya.
- Elargir les projections/débat sur la transition écologique en partenariat avec la nouvelle association Roya en Transition
- Financement d'une journée sensibilisation/formation au compostage. Le devis est de 288 euros.
- Renouvellement de l'autorisation préfectorale de participation aux débats : cette habilitation nous a permis de participer au SCOT et aux copils Natura 2000. Son renouvellement représente une charge de travail équivalente à celle de l'agrément.

#### **Les propositions suivantes ont fait l'objet d'une discussion sur leur pertinence et sur les impacts financiers. Le vote a eu comme résultat :**

- Discussion sur la possibilité de faire appel de la décision de rejet de nos recours par le TA de Nice, et le cas échéant pouvoir donné au conseil d'administration de choisir les représentants et conseils de l'association. Dossiers 1702481-5 et 1702471-5.  
***Proposition rejetée par 4 voix pour et 9 voix contre.***
- Discussion sur la possibilité de soutien pour le recours individuel, si la personne physique fait appel, et le cas échéant pouvoir donné au conseil d'administration de choisir les représentants et conseils de l'association.  
***Proposition adoptée à l'unanimité : Le pouvoir est donné au conseil d'administration pour, le cas échéant, choisir des représentants et conseils. Il fixera aussi le montant maximum de participation financière en fonction des ressources de l'association.***

### **IV. Renouvellement du Conseil d'administration**

Tous les membres du CA sont candidats à leur réélection. Il n'y a pas de nouveau candidat. Le CA est reconduit à l'unanimité.

**La séance est levée à 18h.**

## **V. Informations administratives**

*Assemblée générale ordinaire le 2 février 2019*

*Dates des réunions du Conseil d'administration en 2019:*

11 janvier  
19 février  
2 mai  
1 juin  
15 juillet  
8 octobre  
1 novembre

*Nombre d'adhérents : 102*

Fait à Saorge le 20 février 2020.  
Pour l'association Roya Expansion Nature,  
**Deux administrateurs.**